



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONFIRMATION DE LA RÉSERVATION

La réservation est considérée comme confirmée lorsque le contrat nous est retourné signé.

CONFIRMATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre de personnes définitif doit être confirmé par écrit au plus tard 48 heures ouvrables avant le début du séminaire.

CONDITIONS D'ANNULATION

Les annulations se font impérativement par écrit : email ou courrier. En cas d'annulation de votre part, une somme sur le montant total de la réservation vous sera facturée selon le barème suivant :

Annulation partielle :

Une annulation partielle signifie une annulation d'une partie du contingent réservé.

Cette annulation partielle est tolérée sans frais jusqu'à 10% du contingent réservé et ce jusqu'à 48h avant le début de l'évènement ou la location d'hébergement. Pour toute annulation au-delà des 10% mentionnés, les conditions sont les suivantes :

Jusqu'à 30 jours avant le début du séminaire ou de la location hébergement : sans frais

De 29 à 2 jours avant le début du séminaire : 50% de l'arrangement prévu au-delà des 10% consentis sans frais

De 0 à 2 jours avant le début du séminaire : 100% de l'arrangement prévu

Annulation totale :

Une annulation totale signifie l'annulation de la totalité de l'évènement (hébergement ou séminaire).

Dans ce cas, les conditions ci-dessous d'appliquent :

Séminaires :

Jusqu'à 30 jours avant le début du séminaire : sans frais

De 29 à 15 jours avant le début du séminaire : 50% de l'arrangement prévu

De 0 à 14 jours avant le début du séminaire : 100% de l'arrangement prévu

Chambres :

Plus de 9 jours à l'avance : sans frais

De 2 à 9 jours : 50% du prix de la chambre

De 0 à 2 jours : 100% du prix de la chambre

Veuillez faire parvenir à Crêt-Bérard la liste des hôtes et participants qui logeront sur place au plus tard 72 heures avant le début de la manifestation.

FACTURATION

La facture, payable à 10 jours, sera adressée à la société ou à la personne qui a confirmé la réservation. Au cas où les participants doivent payer l'arrangement, la société qui a effectué la réservation se portera garante en cas d'absence d'un participant confirmé. Chaque participant doit payer ses extras à la fin de son séjour.



PRIX ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les prix : résultent des confirmations de réservations. Les prix sont calculés en francs suisses et incluent les différentes taxes. Les prix peuvent être modifiés, dans le cas où le client souhaite ultérieurement des changements concernant les chambres réservées, les salles de séminaire choisies, les prestations ou les durées de séjour.

Garantie : dans le cadre de la réservation, Crêt-Bérard se réserve le droit de demander des avances en partie ou en totalité. Crêt-Bérard peut également demander une carte de crédit comme garantie à la place d'un acompte. Le client s'engage à régler tous les coûts de l'hébergement lors de son départ.

SÉCURITÉ

Crêt-Bérard se réserve le droit d'exiger le recours à une entreprise répondant aux obligations en la matière selon le type de manifestation, à la charge de l'organisateur. Tout matériel technique fourni par l'organisateur ou toute prestation organisée par ses soins devra être annoncée auprès de notre réception. Ces éléments devront être conformes à la loi et respecter les normes et usages en vigueur.

DÉGATS ET VOLS

Notre établissement décline toute responsabilité en cas de vol d'objets appartenant aux clients. Le client (personne physique ou personne morale) demeure seul et entièrement responsable pour toutes dégradations, ou dommages causés par lui ou par un de ses participants. Tous frais occasionnés découlant d'une réparation, d'un remplacement ou d'un entretien spécialisé seront automatiquement facturés au client.

La maison décline toute responsabilité en cas de vol ou dommage pour des pièces de vêtements ou accessoires déposés dans un vestiaire non-gardé ou laissés sans surveillance dans l'établissement.

PARKING / DIVERS

Nous disposons d'un grand parking extérieur. Celui-ci n'est pas surveillé et l'établissement ne peut être considéré comme responsable en cas de vol ou dommage occasionné à un véhicule y stationnant.

Les chiens ne sont pas admis au restaurant. À l'extérieur, les chiens doivent être tenus en laisse. Toutes nos chambres et locaux sont des zones « non-fumeur ».

Notre propriété et nos installations présentent des dangers particuliers (parcs et jardins, terrasses, dénivelés, murs en pierre...) en conséquence de quoi les enfants doivent impérativement être sous la surveillance et la responsabilité permanente d'un adulte. Nous déclinons toute responsabilité concernant un quelconque dommage ou accident.

APPROBATION ET SIGNATURE

La personne qui signe un contrat atteste avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente et les accepte, ainsi que les termes de la réservation, soit en son nom, soit au nom de la société qui a réservé.

FOR JURIDIQUE

La juridiction compétente se trouve à Vevey.